

Région : LA REUNION

**Nom, fonction, coordonnées du correspondant pour la plateforme :** Monique Girier,  
Représentante Territoriale La Réunion, Directrice Générale de l'IRTS de la Réunion -  
monique.girier@irtsreunion.fr

**Nom, fonction, coordonnées du référent membre de la commission de labellisation :** Xavier  
Baylac, Directeur Général AFMR Etcharry - xavier.baylac@afmr-etcharry.fr

### CONTEXTE REGIONAL DE FORMATION

Région d'outremer monodépartementale.  
2 acteurs historiques sur les formations sociales, tous deux adhérents à UNAFORIS.  
Une inscription dans un environnement india-océanique.

### ACTEURS DE LA PLATEFORME

Institut Régional du Travail Social de La Réunion (IRTS REUNION)  
Ecole des Métiers d'Accompagnement à la Personne (EMAP)

### PROJET DE PLATEFORME - Synthèse des six fonctions

Existant :	En projet :
<p><b>1. PILOTAGE STRATEGIQUE et OPERATIONNEL :</b></p> <p><u>Une convention cadre de partenariat pour la mise en place de la plateforme régionale UNAFORIS dite convention »transitoire »</u> Cette convention délimite des domaines de collaboration en référence au cahier des charges UNAFORIS afin de préparer la plateforme. Les activités développées et/ou à initier s'inscrivent chacune dans les orientations stratégiques qui seront déclinées dans la plateforme.</p> <p>Elles font l'objet au fur et à mesure de leur mise en œuvre d'une fiche-action.</p> <p><u>Un mode de gouvernance à 3 niveaux des instances stratégiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un comité de pilotage et d'orientation</li> <li>- un conseil des partenaires</li> </ul> <p>des instances opérationnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- groupes de travail</li> </ul>	<p><u>Une convention cadre plateforme territoriale UNAFORIS Réunion</u> qui délimite les domaines de collaboration pour mettre en œuvre les orientations définies dans le dossier de demande de labellisation UNAFORIS.</p> <p>Un mode de gouvernance qui reprend les niveaux définis dans la convention provisoire.</p> <p>Pilotage stratégique et opérationnel de la plateforme territoriale UNAFORIS Réunion</p> <p><u>Niveau stratégique</u> : élaboration du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comité de pilotage et d'orientation</li> <li>- Conseil des partenaires</li> </ul> <p><u>Niveau opérationnel</u> : mise en œuvre du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Représentant territorial</li> <li>- Personnels des EFTS : séminaires et groupes de travail (ingénierie collective)</li> <li>- Partenaires : acteurs de proximité (associés à certains groupes de travail : alternance...)</li> </ul>

<p><b>2. OFFRE COORDONNEE DE FORMATION INITIALE ET FORMATION CONTINUE :</b></p> <p><u>Une offre de formation complète et territorialisée</u> mais peu voire pas coordonnée sur certains secteurs d'activité.  Une expertise développée par les deux EFTS dans certains domaines  Couverture de l'ensemble du territoire.  Intégralité des formations prévues par le CASF niveau V au niveau I  Formations labellisées et référencées.  Licence Professionnelle et Master en partenariat avec l'IAE.  Offre de formation continue.</p>	<p><u>Des orientations stratégiques définies sur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les projets pédagogiques</li> <li>- l'adaptation de l'offre et des voies d'accès</li> <li>- un travail sur l'individualisation des parcours de formations</li> <li>- un renforcement des partenariats, notamment avec les branches et les universités</li> <li>- développer une fonction de « métier de la formation » différente de la fonction développée jusqu'à présent au regard du nouvel environnement qui fait évoluer le métier de la formation</li> <li>- admissibilité commune sur les niveaux IV et V</li> <li>- stratégie commune de formations des tuteurs dans le cadre de l'alternance intégrative</li> <li>- modalités de réponses aux appels d'offres de formations initiales, continues et de formations supérieures continues diplômantes et non diplômantes</li> <li>- stratégie de préprofessionnalisation</li> </ul>
<p><b>3. OUVERTURE A L'INTERNATIONAL :</b></p> <p>Un développement de l'international très inégal entre les deux EFTS.  En terme de mobilités des étudiants et des professionnels, un seul des deux partenaires développe ce type de projet.  Pour le même établissement :  ERASMUS et conventions bilatérales.  Mise en ECTS effective des formations de niveau III depuis la rentrée de septembre 2012.  Conventions de partenariat avec des structures et institutions de la zone Océan Indien.  Inscription dans un projet avec le Québec  Adhésion à l'AIFRIS</p>	<p><u>Orientations stratégiques définies :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- inscrire le 2<sup>ème</sup> partenaire de la plateforme dans l'international</li> <li>- élaborer un projet à l'international, notamment sur la zone Océan Indien</li> <li>- augmenter le nombre de mobilités étudiants</li> <li>- développer et favoriser la mobilité des professionnels</li> <li>- développer des travaux de recherche et d'expertise communs sur la zone Océan Indien avec les universités et les institutions.</li> </ul>
<p><b>4. RECHERCHE, EXPERTISE, ET ANIMATION DES ACTEURS SUR LE TERRITOIRE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un PREFAS qui conduit depuis sa création diverses actions</li> <li>- Une mission CREAL confiée à l'un des deux EFTS et qui développe des actions au niveau régional et décline des actions nationales au plan local.</li> <li>- Des activités d'animation du territoire (séminaires, conférences, journées thématiques) non coordonnées.</li> </ul>	<p><u>Orientations stratégiques définies :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer et développer l'animation du territoire en mieux la structurant</li> <li>- Développer les partenariats avec les universités et notamment les laboratoires</li> <li>- Contribuer au développement du réseau des PREFAS au sein de la commission recherche de l'UNAFORIS</li> <li>- Développer la diffusion des travaux de recherche, d'expertise et de veille dans le milieu professionnel et</li> </ul>

	<p>auprès des étudiants et stagiaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer et développer l'émergence d'un réseau de coopération sur la zone indo-océanique et en inter-régions.</li> </ul>
<p><b>5. MUTUALISATION</b></p> <p><u>Un partenariat construit sur un plan pédagogique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- élaboration d'un outil commun pour l'accompagnement des stagiaires pour les 4 formations communes aux 2 EFTS (AMP-AVS-TISF-ME)</li> <li>- un travail en commun sur les certifications organisées par la DJSCS sur AMP – AVS – TISF.</li> <li>- une mobilisation sur la question de l'alternance intégrative</li> <li>- des ateliers de réflexion entre équipes pédagogiques (ex : recherche – analyse de pratiques)</li> </ul> <p><u>Une mutualisation de prestations :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pôle ressources VAE</li> <li>- Centre de documentation</li> <li>- Réflexion sur une gestion commune des épreuves de sélection AMP-AVS.</li> </ul>	<p><u>Orientations stratégiques définies :</u></p> <p><u>Une mutualisation pédagogique</u> par la mise en place de commissions et groupes de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- animation et/ou recherche (via le PREFAS, le CREAL et les pôles d'animation des milieux professionnels des 2 EFTS ;</li> <li>- groupes projets (ex : vieillissement et gérontologie, protection de l'enfance...)</li> <li>- commissions formations (pour formations en commun)</li> <li>- commission sélection (pour formations en commun)</li> </ul> <p><u>Une mutualisation logistique :</u></p> <p>-développer l'organisation d'activités communes sur les prestations mutualisées (ex : centre de documentation) en vue d'harmoniser et d'optimiser les pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ce niveau pourra aussi concerner potentiellement les systèmes d'information administratif et financier.</li> </ul>
<p><b>6. DEMARCHE QUALITE</b></p> <p>Seul un des deux EFTS est engagé dans une démarche qualité depuis fin 2009.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction d'un référentiel</li> <li>- Production d'un premier rapport d'auto évaluation</li> <li>- Plan d'amélioration qualité en cours.</li> </ul>	<p><u>Orientations stratégiques définies :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscrire la démarche qualité dans les deux EFTS</li> <li>- Atteindre un niveau cohérent de la démarche sur l'ensemble de la plateforme.</li> </ul>

**Date de dépôt : 19 décembre 2012**

**Date d'examen par la commission de labellisation : 4 février 2013**

**Date de décision de labellisation par le Conseil d'Administration : 13 février 2013**

**AVIS : Labellisation**

**Date de point d'étape sur les évolutions : février 2014**